



**FNEC FP FO 48**

## Déclaration liminaire au CDEN du 9 février 2023

-

Monsieur le Préfet,  
Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN se réunit en pleine mobilisation contre le projet de réforme des retraites après les journées de grève des 19 et 31 janvier et 7 février. Appelés par l'ensemble des organisations syndicales, les personnels de l'Éducation Nationale étaient en grève et en manifestation avec les autres salariés, la jeunesse et les retraités, par millions. L'ampleur et la profondeur du rejet ne font que croître face à la propagande d'un gouvernement devenu fébrile.

Les collègues, déjà usés par la dégradation de leurs conditions de travail et pris à la gorge par des salaires notoirement insuffisants devraient travailler deux ans de plus ou subir de lourdes décotes s'ils n'y parvenaient pas.

Inacceptables sont aussi les annonces ministérielles sur un simulacre de revalorisation des salaires à la fois indigente et inégalitaire, dont la majeure partie des personnels sont écartés! Là encore c'est l'unité syndicale FO FSU, UNSA, CGT et SUD pour exiger des mesures salariales sans contreparties pour tous les collègues et dénoncer la provocation que constituent à la fois le « socle » et le « pacte ».

Inacceptables encore les annonces du ministre sur les nouvelles missions des professeurs des écoles au collège et la fin de la technologie en 6ème. Non seulement, il faudrait travailler deux ans de plus pendant sa carrière, mais maintenant il faudrait travailler deux heures de plus pendant sa semaine pour compenser l'effondrement de notre pouvoir d'achat. C'est travailler plus pour perdre moins ! Le ministre remet ici en cause à la fois le statut des professeurs des écoles en conditionnant une rémunération à des tâches supplémentaires au collège et la qualification disciplinaire des professeurs certifiés ou agrégés.

Face à une situation qu'il juge alarmante, le ministre Ndiaye envisage-t-il d'annuler les 2 000 suppressions de postes d'enseignants qu'il a imposées pour la rentrée 2023 à coup de 49-3, dont 1 117 dans les écoles? Envisage-t-il de rétablir les 7 490 postes d'enseignant du 2nd degré supprimés par son prédécesseur lors du premier quinquennat Macron ? Bien au contraire, c'est encore une politique d'austérité qui va s'appliquer à l'Éducation Nationale.

Et pourtant, l'argent pour les salaires, pour les retraites, pour créer des postes, ce n'est pas ce qui manque, en témoignent les 413 milliards d'euros que le président Macron vient d'octroyer au budget des armées.

Ce sont les suppressions de postes, les milliers d'heures d'enseignement enlevés aux élèves par manque de remplaçants, la dislocation des RASED, l'augmentation du nombre d'élèves par classe, le manque de places en établissements spécialisés, en CMPP et en Ulis, le manque d'AESH organisé dans les PIALS, le manque de médecins scolaires, qui sont les premières causes des difficultés des élèves et des conditions de travail dégradées quand elles ne sont pas intenable pour les collègues enseignants et AESH.

Dans cette situation, le projet de carte scolaire n'est pas acceptable : la légère baisse démographique de 80 élèves en moins dans un département qui compte 81 écoles publiques, cela représente 0,99 élève en moins par école. Rien ne justifie donc que le département doive rendre 2 postes et que soient envisagées la fermeture de 4 classes !

Ainsi, au niveau départemental vont se voir confirmées les décisions de suppression de postes prises au niveau national. Vous avez, Monsieur le Directeur Académique, validé en CSA académique une dotation de - 2 postes dans le premier degré pour le département au nom de l'équité des territoires et de la solidarité entre eux.

Il nous faudrait valider une carte scolaire où l'on perd des classes et des postes alors que tous les signaux sont au rouge. Personne ne l'accepte, ni les enseignants, ni les parents d'élèves soucieux de l'avenir de leurs enfants, ni les élus locaux défendant leurs administrés et le principe d'école républicaine en se battant pour maintenir une classe dans leur village de plus en plus déserté par tous les services publics. Pour la FNEC FP-FO 48, les besoins sur notre territoire existent : une ouverture de classe à Nasbinals et Villefort, un 2ème poste UPE2A pour les EANA, le renforcement des RASED, pas de fermetures de classes.

Dans le 2nd degré, la situation n'est pas plus enviable, les effectifs par classe reste très élevés, notamment à Mende .

Il est urgent d'ouvrir des postes, de redonner les heures supprimées depuis des années, afin de faire baisser les effectifs par classe.

La FNEC FP FO revendique pour l'école publique, ses personnels et ses élèves :

- l'augmentation des salaires pour tous les personnels sans contrepartie,
- des ouvertures de classes pour diminuer les effectifs, l'annulation des fermetures de classes
- Les créations de postes spécialisés, de PsyEN, de médecins scolaires, d'AESH... nécessaires à la prise en charge de tous les élèves en difficulté ou en situation de handicap, l'abandon

des PIAL et l'arrêt de la logique d'inclusion systématique et forcée  
→ L'augmentation des décharges de direction pour toutes les écoles

Le mouvement de grève initié le 19 janvier dernier est une vague de fond qui rassemble l'immense majorité de la population et des personnels de l'Education. L'ignorer ou la mépriser est une grave erreur car elle concentre le mécontentement et la colère de ceux à qui on demande toujours plus et à qui on donne toujours moins.

La FNEC FP FO, quant à elle, assume ses responsabilités en mettant en place toutes les conditions d'une grève jusqu'à satisfaction et d'un blocage du pays qui seuls nous permettront de faire échec à la réforme des retraites mais aussi à la destruction de notre école publique républicaine dont nous risquons d'avoir un nouvel exemple aujourd'hui .